

## **ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

### Présents:

17adhérents présents.

3 personnes non adhérentes

Pouvoirs : 37 adhérents

### **Ordre du jour**

Modifications des statuts : l'objectif de ces modifications est d'élargir le conseil d'administration afin de pouvoir répartir les tâches sur un plus grand nombre de personnes.

Propositions de modifications :

#### **ARTICLE 7 : CONSEIL D'ADMINISTRATION**

L'association est dirigée par un Conseil d'Administration comprenant au maximum 15 membres.

La révocation des membres ne peut avoir lieu en cours de mandat que sur un juste motif.

Elle ne peut être prononcée que par une Assemblée Générale statuant selon les conditions de quorum et de majorité requise pour les Assemblées Générales Extraordinaires.

Les personnes morales sont représentées par leur représentant légal en exercice, ou toute autre personne dûment habilitée à cet effet.

Les membres de Conseil d'Administration sont nommés par l'Assemblée Générale pour trois ans et sont rééligibles.

Le Conseil d'Administration sera renouvelé par tiers sortant chaque année.

Le remplacement des membres sortants a lieu au scrutin à la majorité absolue des membres présents ou représentés en Assemblée Générale.

En cas de vacance de l'un de ses membres, le conseil nomme provisoirement un remplaçant dont les fonctions expireront lors de la prochaine assemblée générale. Ce dernier ne reste en fonction que pendant le temps qui restait à courir par le membre sortant qu'il remplace.

Pour être éligibles au Conseil d'Administration, les personnes doivent remplir les conditions suivantes :

- être adhérent de l'association
- être âgé de plus de 18 ans
- être à jour de cotisation au jour de la date limite de dépôt de candidature lorsqu'elles sont tenues de s'en acquitter ;

## ARTICLE 8 : BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration élit parmi ses membres le Bureau, qui se compose au minimum d'un président, d'un trésorier et d'un secrétaire.

Le(s) président(s) représente(nt) l'association dans tous les actes de la vie civile. Il a notamment qualité pour ester en justice au nom de l'association avec l'autorisation du Conseil d'Administration tant en demande qu'en défense. Il peut, dans les mêmes conditions, former tout appel ou pourvois et consentir toute transaction.

Il peut se faire suppléer ou assister par un ou plusieurs mandataires pour des objets déterminés.

Le vice-président seconde le président dans l'exercice de ses fonctions et le remplace en cas d'empêchement.

Le secrétaire est chargé des diverses convocations, de la rédaction des procès verbaux, de la correspondance et de la tenue des registres.

Le trésorier tient une comptabilité régulière de toutes les opérations par lui effectuées et rend compte au conseil d'administration ainsi qu'aux assemblées générales. Il effectue tout paiement et reçoit toutes sommes dues à l'association. Il ne peut aliéner les valeurs constituant le fond de réserve qu'avec l'autorisation du Conseil d'Administration.

Ces deux articles modifiés ont été votés à l'unanimité.

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

### Présents:

20 adhérents présents.  
3 personnes non adhérentes

Pouvoirs: 37 adhérents

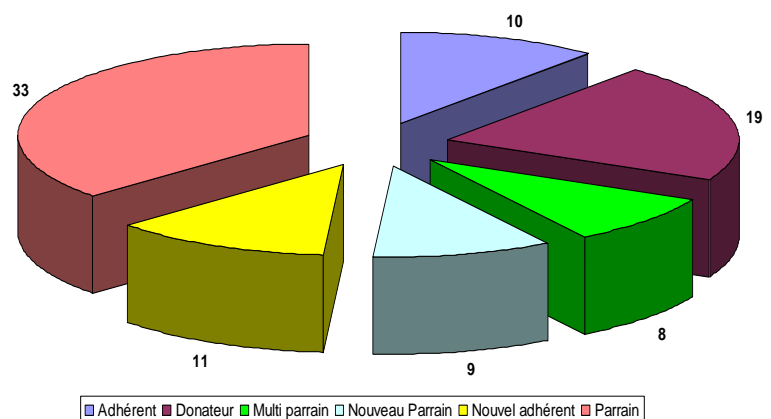
### Ordre du jour :

Bilan moral  
Bilan financier  
Perspectives 2011-02-10  
Questions diverses  
Renouvellement des membres du C.A  
Remerciements

### Bilan moral :

#### Les membres

L'association compte maintenant 90 membres tous types confondus (65 l'année dernière). Au total nous avons 50 parrains répartis en 33 anciens parrains (25 en 2009), 8 multi parrains (7 en 2009), 9 nouveaux parrains (9 en 2009). Cette année 19 personnes ont fait un don (11 en 2009), 11 nouvelles personnes ont adhéré (7 en 2009) et 10 sont toujours adhérentes.



*Question : qu'est-ce qu'un multi parrain ?*

*Réponse : ce sont plusieurs personnes qui se regroupent pour payer le parrainage d'un enfant.*

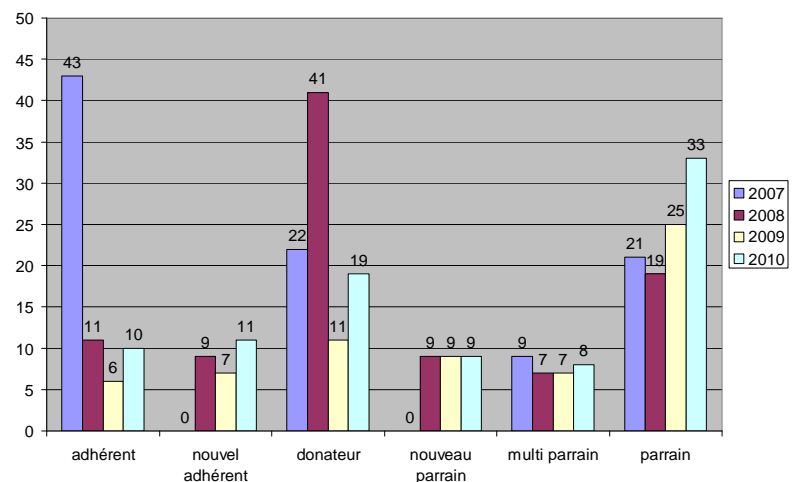
#### Les parrains

Le nombre de parrains est en hausse régulière (9 nouveaux parrains par an) ; ce nombre a plus que doublé par rapport à 2007 lorsque l'association a été transférée Corbelin. Le nombre de donateurs a augmenté cette année grâce à l'appel aux dons pour le Dolpo ; cet appel avait été adressé seulement aux personnes ayant eu un contact un jour avec l'association hormis les parrains qui s'engagent déjà fortement financièrement.

*Question : pourquoi le nombre d'adhérents a-t-il chuté en 2008 ?*

*Réponse : l'association ayant changé de siège social beaucoup d'adhérents liés à l'ancien bureau ont arrêté.*

*Remarque : les parrains devraient être compris dans les adhérents.*



**Évolution des membres par types**

## NEPAL

### **2 séjours de deux membres du bureau au Népal en Janvier et en Août 2010 :**

- Etude de l'opportunité de la création d'une O.N.G sur place.  
Ceci ne s'est pas fait car trop contraignant (besoin d'une adresse et d'un bureau à Katmandou, d'un ordinateur attitré, d'audits payants réguliers).
- Bilan des cours d'anglais financés pour les enseignants à Kirtipur et du séjour d'Olivia.
- Discussion par rapport au projet de construction de classes à Kirtipur
- Rencontre de jeunes parrainés pour partager leurs problèmes, leurs soucis ; pour leur présenter l'association. Les jeunes ont exprimé le souhait d'aider l'association par exemple en tant qu'interprète lors de visites à des écoles...
- Rencontre des directeurs des écoles Namgyal high school et Hims.
- Rencontre des personnes de l'association Vision Dolpo par rapport à notre projet dans cette région.
- Rencontre de deux jeunes voulant poursuivre leurs études (Nawang et Subash) bien qu'ils aient déjà un niveau élevé ; cette demande a amené la réflexion qui est de savoir à quel moment on arrête de financer les études.
- Rencontre d'une famille en grande difficulté (Khushi et Khusbu Gautam) ; en 2011 l'association va mettre les enfants en internat afin qu'elles mangent à leur faim et qu'elles aient une hygiène correcte. Pour certains enfants, il est donc important d'être en internat.

### **Deux volontaires ont séjourné au Népal pour aider l'Association.**

La première est restée un mois et demi à Kirtipur pour prolonger la formation en anglais de l'équipe enseignante ; le deuxième est resté deux semaines pour remettre en état le réseau informatique et faire des activités sportives et musicales avec les élèves.

### **Aide financière**

Nous avons équipé en mobilier une salle de classe de l'école de Manjughoksha.

### **Lancement du projet Dolpo :** nous attendons le bilan financier de fin d'année et de connaître le montant des dons suite à l'appel lancé pour décider de la somme que nous verserons pour la construction d'un internat pour les élèves dans le village de Kagkot.

*GORAKHANATH Secondary School*

*A KIRTIPUR*

*Construction de nouvelles classes*



### Les filleuls

47 filleuls, 43 ont un parrain par des membres et 3 sont parrainés par l'association, 1 filleul est en dernière année de parrainage

*Question : à quel âge et à quel niveau scolaire arrête-t-on de parrainer ?*

*Réponse : il n'y a pas d'âge défini ; actuellement nous payons la scolarité jusqu'en classe 13 et si le jeune veut continuer il doit présenter un projet qui tienne la route à l'association qui décidera la poursuite ou non du financement.*

*Question : un filleul a-t-il le même parrain pendant toute sa scolarité ?*

*Réponse : non pas forcément.*

*Question : les filles vont-elles aussi facilement à l'école que les garçons ?*

*Réponse : ça dépend du lieu d'habitation (campagne, ville) mais globalement les garçons vont plus à l'école, les filles restant à la maison pour aider leur mère.*

*Question : à quel âge les enfants commencent-ils l'école ?*

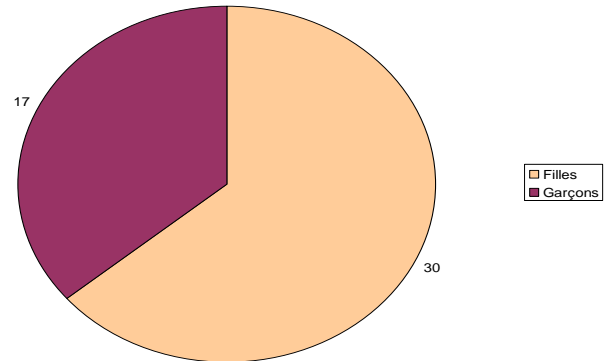
*Réponse : il n'y a pas de règle générale.*

*Question : à quel âge passent-ils le S.L.C ?*

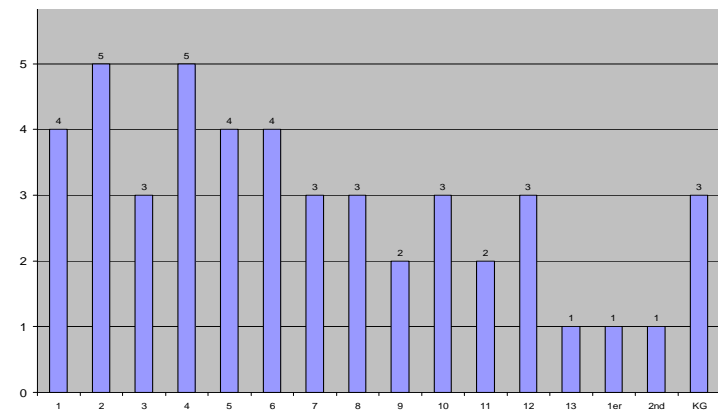
*Réponse : en classe 10 (environ 17 ans).*

*Question : sont-ils redevable financièrement auprès de l'association quand ils ont trouvé du travail ?*

*Réponse : non par principe ; de plus impossible vu le salaire moyen népalais (70€ par mois), et le montant moyen de la scolarité (35€ par mois).*



Répartition des filleuls filles/garçons



Nombre d'élèves par niveau

La tranche 8-11 ans est fortement représentée (20 enfants soit presque la moitié des enfants parrainés)

Nos filleuls sont dans 12 écoles et dans 7 établissements supérieurs, 37 sont externes, 10 sont internes. On remarque que deux écoles concentrent presque la moitié des enfants. Nous recherchons à regrouper les enfants dans les mêmes écoles afin de faciliter la gestion et le suivi.

*Question : pourquoi autant d'écoles ?*

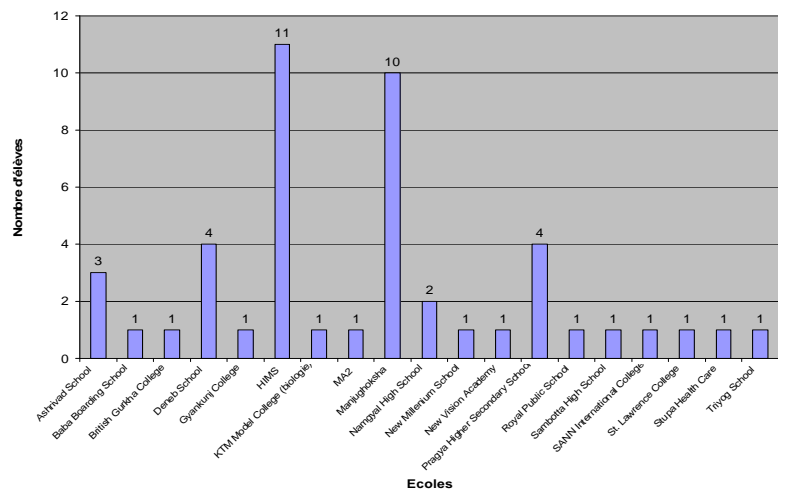
*Réponse : c'est un état de lieux dont nous avons hérité à la reprise de l'association mais nous essayons de les réduire. Ceci est difficile voire impossible à mettre en place pour les études supérieures car ils prennent des orientations différentes (commerce, management, informatique, tourisme....).*

*Question : l'association a-t-elle plus de poids dans les écoles où il y a plus d'enfants ?*

*Réponse : la négociation est certainement plus facile dans cette situation.*

*Question : quel est le montant annuel en moyenne d'une scolarité ?*

*Réponse : 582 € en moyenne en 2010.*



## CAMBODGE

En 2010 trois jeunes ont terminé leurs études ; deux ont trouvé du travail, le troisième pas encore mais il aide les bonzes qui subviennent à ses besoins jusqu'à ce qu'il en ait trouvé un. Nous ne payons donc plus pour lui. Il reste donc deux jeunes parrainés.

Nous avons rencontré sœur Anne-Marie en Septembre ; cette religieuse est notre relais sur place et c'est Touch, un cambodgien, qui va dans les familles rencontrer les jeunes que nous aidons. Elle nous a apporté une lettre de remerciements de chaque jeune ayant terminé ses études. Ces rencontres sont toujours très intéressantes car sœur Anne-Marie peut nous parler un peu de la vie au Cambodge, pays que nous connaissons peu.

## GESTION DE L'ASSOCIATION

Concernant les cartouches d'encre nous avons essayé de développer l'expérience sur différents sites et nous avons récolté actuellement des sommes non négligeables (181 € en 2009 et 436 € en 2010).

Vous pouvez déposer vos cartouches dans différents lieux : agence postale de Faverges de la Tour, médiathèque de Corbelin, mairie et centre social des Avenières, France Telecom à l'Ile d'Abeau.

*Question : peut-on récupérer tous les types de cartouches ?*

*Réponse : non mais nous faisons le tri nous même.*

*Question : avec quel argent avez-vous acheté l'ordinateur portable et la caméra ?*

*Réponse : avec les dons du rotary club et de l'association « bien vivre en Dauphiné » et avec leurs accords. Par principe, ce type d'achat n'est pas pris sur le montant des parrainages et des dons.*

## Manifestations

Nous avons été agréablement surpris par le nombre de participants à notre soirée Soupe-Tartes et contes de janvier 2010 qui a été très conviviale. (env 100 personnes)

- Le Festival Planète Couleur réunit des associations humanitaires. Durant 2 jours, des présentations de films, livres, et des débats, ont permis des échanges avec un public sensibilisé et intéressé par les différentes actions menées. Nous avons aussi présenté et vendu notre artisanat.

- Nous avons été invités par la Maison culturelle du Népal à Vincennes pour participer pendant 2 jours à leur Festival. Cela nous a permis d'avoir de nouveaux contacts (autres associations travaillant au Népal, Groupe Sukarma,

### Bilan Moral



#### CAMBODGE

- Enfants parrainés: 2 (4 en 2009)
- Fin de scolarité pour 3 jeunes
- Rencontre avec Sœur Anne Marie

29 janvier 2011

### Bilan Moral



#### Gestion de l'association

- Collecte cartouches d'encre
- Migration du logiciel de gestion
- Mise à jour site Internet
- 2 newsletters
- Achat d'un ordi portable et d'une caméra

29 janvier 2011

### Bilan Moral



#### Manifestations

- Soirée soupe et contes à Faverges (38)
- Festival Planète Couleurs à Saint Etienne (42)
- Festival du Népal à Vincennes (75)
- Foire d'Ici et d'Ailleurs à Vézeronce (38)
- Forum de la Vie Citoyenne à Voiron (38)
- Marché Solidaire à Morestel (38)
- Marchés de Noël de Corbelin et Trévoux
- Vente CE Isle d'Abeau (38)

29 janvier 2011

photographe, bénévoles...).

Nous sommes intervenus dans une école primaire à Morestel, lors de la journée Bol de riz, et dans un collège à Villefontaine.

Nous avons participé au marché solidaire de Morestel, à la Foire d'ici et d'ailleurs à Vézeronce, et aux marchés de Noël locaux.

Une étudiante d'une école de commerce nous a proposé de faire des actions au sein de son école à Paris, en lien avec sa formation, et dont les bénéfices nous ont été reversés.

Grâce à ces diverses manifestations nous avons récolté la somme de 6226 euros

Le forum mondial de l'action humanitaire qui était repoussé en 2010 n'a pas eu lieu.

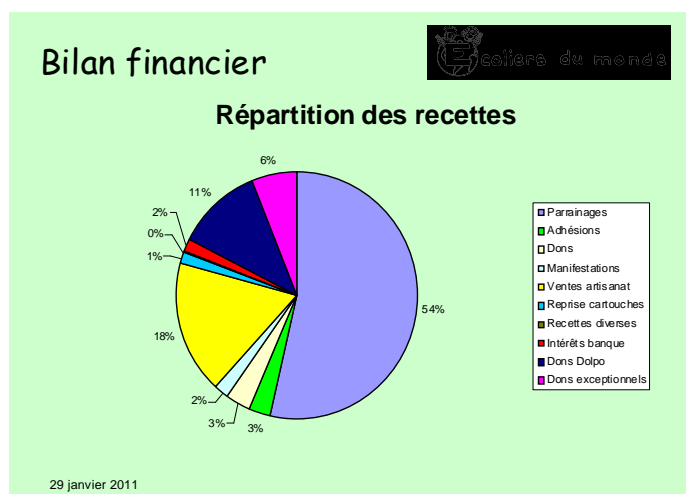
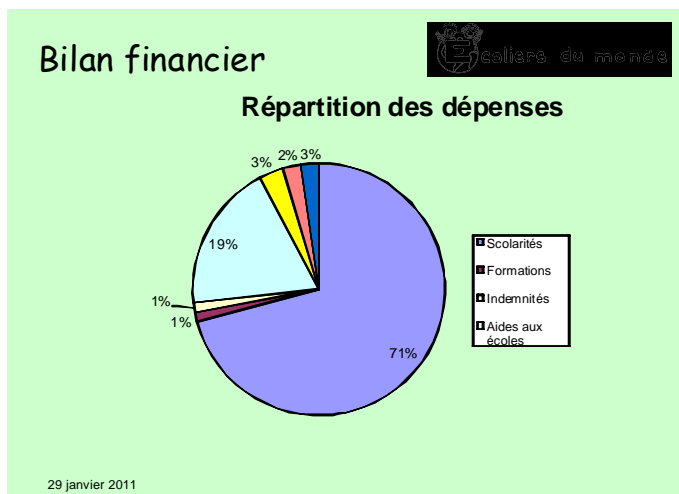
**Le bilan moral est adopté à l'unanimité.**

### BILAN FINANCIER

DEPENSES			RECETTES			
Scolarités	Népal	27814,50	Parrainages		18897,88	
	Cambodge	720,00				
Formation aux enseignants	Népal	475,00				
Indemnités correspondants	Népal	317,00	Adhésions		920,00	
	Cambodge	200,00				
Dépenses diverses	Népal	87,00				
Equipement d'une classe en mobilier		1257,00	Dons		1219,00	
Construction classes Kirtipur		6360,00				
<b>TOTAL ACTIONS</b>		<b>37230,50</b>			<b>21036,88</b>	
Manifestations	Frais		Manifestations		636,55	
Artisanat	Achat		Ventes artisanat		6226,20	
Divers fonctionnement	Internet	53,64	Reprise cartouches		436,20	
	Frais bancaires	86,30	Recettes diverses		163,60	
	Frais postaux	163,18				
	Assurances MAIF	175,30	Intérêts banque		576,13	
	Fournitures	238,82	Dons Dolpo		4020,00	
Dépenses exceptionnelles	ordinateur portable	549,22				
	caméra	409,45	Dons exceptionnels		2121,42	
<b>TOTAL</b>		<b>40260,80</b>	<b>TOTAL</b>		<b>35216,98</b>	
<b>RESULTAT de l'année:</b>	<b>-5043,82</b>		<b>Trésorerie</b>	Népal euros	527,00 € Livret A	40 960,03 €
			<b>au 31/12/2010</b>	Népal roupies	3 738,00 € Banque	4 249,57 €
Estimation du stock d'artisanat	12966,00			Cambodge	502,00 € Caisse	218,49 €
				<b>Total</b>		<b>50195,09</b>

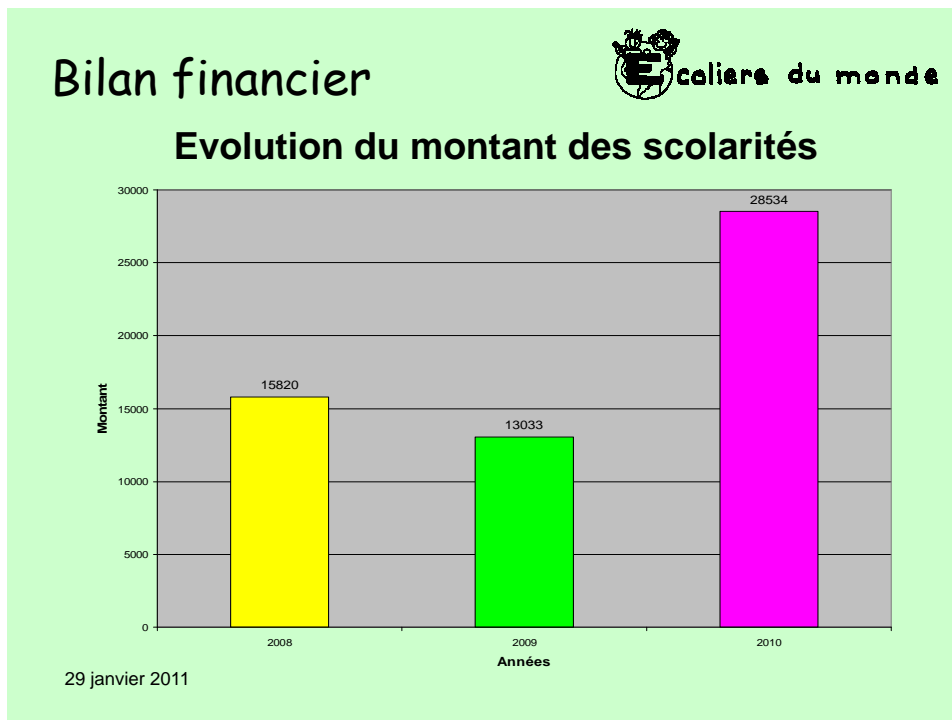
C'est la première année où le montant des parrainages ne couvre pas les dépenses de scolarité. Ceci est dû à une augmentation sensible du montant des scolarités à la rentrée d'avril dernier et au coût élevé de 11 enfants dans une école.

Comme vous pouvez le constater, les recettes proviennent essentiellement des parrainages, Fournitures= enveloppes, cartouche d'encre, 1 clé USB, papier cartonné, mise à jour logiciel EBP



L'essentiel des dépenses est consacré à la scolarité des enfants au Népal.  
En second poste, vient l'aide aux écoles.  
Le total des actions terrains représente 92%, le fonctionnement seulement 2% (918€)

On voit ici l'importance des parrains dans l'association. Les ventes d'artisanat représentent une part non négligeable des recettes (6226€)



Dans ce tableau, on peut voir que le montant des scolarités a fait un bond très important en 2010 dû à 3 facteurs :

- la hausse générale du prix des scolarités au Népal à la rentrée d'avril (mais heureusement, il y a eu un mouvement maoïste qui a fait fermer les écoles pour obliger à négocier cette hausse => hausse moins importante que prévu (initialement 25%)
- Le coût de 11 élèves que l'on a placé dans une nouvelle école en ayant sous-estimé le coût réel
- Le taux de change moins favorable que l'année précédente (perte de 2000€ par rapport à l'année précédente)

Coût moyen par enfant en 2010 = 582 euros

Coût moyen par enfant estimé pour 2011 = 483€ (une autre association a estimé ce coût à 460€ ; notre prévision semble donc dans la moyenne)

La hausse du montant du parrainage a été évoqué mais elle n'est pas à l'ordre du jour actuellement

*Questions : les coûts de scolarité sont-ils variables suivant les écoles ?*

*Réponse : oui.*

*Question : comment faire pour combler le déficit de l'année ?*

*Réponse : changer certains enfants d'école afin que les scolarités soient moins onéreuses, être en veille sur le taux de change et faire des virements au moment le plus opportun, trouver des manifestations pour vendre de l'artisanat et chercher des nouvelles ressources.*

*Question : L'estimation du stock d'artisanat est-il au prix d'achat ?*

*Réponse : non, il est estimé au prix de vente.*

*Réflexion : il faut toujours que nous ayons une année de scolarité d'avance en trésorerie.*

**Le bilan financier est adopté à l'unanimité.**

## Perspectives 2011.

✚ **Baisse du cout des scolarités**, objectifs majeur pour l'association cette année : 3 personnes se rendent sur place fin février (2 semaines) pour négocier les montants des scolarités et changer d'école 11 enfants. Ce n'est pas une tâche facile. Elle demandera beaucoup de feeling et une bonne dose de psychologie...népalaise. Nous leur souhaitons bonne chance et essaierons de les aider au mieux pour la réussite de cette mission.

✚ **Recherche de nouveaux revenus** pour compléter les parrainages dans le montant des scolarités pour faire avancer des projets comme l'école au Dolpo

✚ **Projet Dolpo**, en 2010 on a rencontré à KTM les responsables locaux de ce projets à 3 reprises. Ici en France,

on a mis en avant le projet sur la page d'accueil du site Internet. On a sollicité la plateforme humanitaire de Romans plusieurs fois sans retour positif à ce jour. On a également envoyé un courrier aux anciens adhérents et on a utilisé les carnets d'adresses mail perso pour toucher un maximum de monde afin de récolter des fonds (4000€). (Pas voulu encore solliciter les parrains). On devrait donc très prochainement débloquer une somme pour permettre la construction du bâtiment de l'internat des élèves. En 2010, construction du bâtiment pour héberger les enseignants financés par les différents villages de la vallée. On va travailler en partenariat avec une autre association Arche de Dolanji dont on a rencontré 2 responsables qui se sont rendues sur place en 2010.

✚ **Concert Sukarma** (groupe de musique traditionnelle népalaise) le 18 juin à Nivolas Vermelle. On recherche éventuellement une autre salle dans un autre endroit pour le 19 ou 20 juin...

✚ **Recherche de nouvelles manifestations**, toujours dans le même esprit de faire mieux connaître l'association et de recueillir de l'argent. Si idées.....

✚ **Augmentation du nombre de membres du CA et du Bureau**. Mise en place de commissions pour mieux répartir les tâches.

## Remerciements

✚ Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont aidé durant cette année 2010. Parmi elles, on peut citer:

- Mr Kamaro, notre représentant au Népal qui s'est engagé à nos côtés en avril 2008 et qui est toujours présent au quotidien
- Sœur Anne-Marie au Cambodge pour ses conseils et son rôle d'intermédiaire dans le suivi des enfants
- Les 2 bénévoles Olivia et Yann qui se sont rendus en mission au Népal pour EdM à leurs frais
- Mairie de Faverges pour le prêt de la salle des fêtes
- CCAS et Mairie de Corbelin pour son aide renouvelée
- Le Rotary club, l'association « Bien vivre en Dauphiné », l'OGEC de l'école Ste Thérèse Lille
- Jean Vanbervliet et Macitex pour son aide logistique lors des manifestations
- Ti Pierre pour sa disponibilité lorsqu'on le sollicite
- Morag Fredj et Carole Genevey pour certaines traductions en anglais
- Isabelle Maina qui nous prête gentiment 3 supports en escaliers pour mieux présenter l'artisanat lors des ventes
- Matthieu Reynaud pour son coup de main ponctuel mais toujours efficace
- Pascale Cézard pour la réalisation de petits sacs en tissus bien sûr.... Merci à tous les bénévoles qui nous aident par exemple lors de l'installation et de la désinstallation des stands ou qui nous ont permis de participer à des ventes ou forum.

MERCI A TOUTES ET A TOUS

## Perspectives 2011



- Baisse du coût des scolarités
  - Négociation sur place
  - Changement d'école de 11 enfants
- Recherche de nouveaux revenus
- Concrétisation du projet Dolpo
- Concert Sukarma
- Recherche de nouvelles manifestations
- Réorganisation du CA et du Bureau

29 janvier 2011

**Elections du conseil d'administration**

Les sortants : Marc Fouilleul , Brigitte Vanbervliet, Gérard Dumortier, Marie-Noelle Delporte

Démissionnaire : Marie-Jo Bourgoy

Candidats : Marc Fouilleul , Brigitte Vanbervliet, Gérard Dumortier, Marie-Noelle Delporte, Hélène Sapey, Marcel Ogoundele, Claire Gosse

**Les sept candidats sont élus à l'unanimité.**

Suite à l'A.G. a eu lieu une soirée théâtre ;

# SOIREE THEATRE

le 29 janvier 2011 à 20h30

## « LE JEU DE LA VERITE »

Compagnie du Boulevard Berjallien

Salles des fêtes de  
FAVERGES DE LA TOUR

Entrée : moins de 12 ans : gratuit

12-18 ans : 7€

Adultes : 10€